

# TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

## Dématérialisation des procédures

- ✓ Demande de Kbis, statuts, comptes... :  
[www.greffe-tc-paris.fr](http://www.greffe-tc-paris.fr)
  
- ✓ Accomplissement de formalités (immatriculation, modification, radiation...) :  
[www.infogreffe.fr](http://www.infogreffe.fr) (plus de 7000 demandes traitées depuis le début du confinement)
  
- ✓ Requête en injonction de payer, demande d'ouverture de sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire :  
[www.tribunaldigital.fr](http://www.tribunaldigital.fr)
  
- ✓ **Prévention** (demande de mandat ad'hoc ou conciliation) :
  - audiences tenues par conférence téléphonique
  - saisine du juge par courriel : [prevention@greffe-tc-paris.fr](mailto:prevention@greffe-tc-paris.fr)
  
- ✓ **Audiences de procédure collective** tenues par visio-conférence organisée par le greffe après enrôlement et prise en compte de l'urgence du dossier.